

Palmarès du doyen des Études

Définition

- Liste des étudiantes et des étudiants les plus performants sur le plan académique dans les secteurs relevant du Décanat des études

Objectifs

- Reconnaître et valoriser l'excellence académique des étudiantes et des étudiants
- Rehausser la réputation de l'UMCE en tant que foyer d'excellence académique

Modalités

Fréquence

- Sur une base semestrielle – à deux reprises durant l'année universitaire, soit en janvier (pour le semestre d'automne) et en mai (pour le semestre d'hiver)

Critères

- Avoir maintenu une moyenne pondérée de 3,7 ou plus au cours du semestre précédent
- Avoir été inscrit à au moins 15 crédits de cours durant le semestre considéré

Activités de reconnaissance¹

- Publication du palmarès dans *L'Écho* UMCE, dans le site Web de l'UMCE
- Inscription du nom de l'étudiante ou de l'étudiant au tableau d'honneur du doyen des Études
- Remise d'un certificat de mérite
- Diffusion d'un communiqué de presse dans les médias régionaux (et dans les écoles secondaires de provenance des étudiantes et des étudiants concernés)
- Organisation d'une activité sociale de reconnaissance, avec prise de photo et remise de 3 prix d'excellence académique (trois plus hauts résultats)

¹ L'étudiante ou l'étudiant qui le désire peut demander que son nom soit retiré de la liste du doyen.